

# Le recul des structurés

**SCOACH. Nouvelle baisse des ventes en novembre. En premier lieu des produits de participation et de levier.**

Le chiffre d'affaires des produits structurés à la Bourse des dérivés Scoach a de nouveau baissé en novembre à 3,09 milliards de francs après 3,81 milliards en octobre et 4,44 milliards en septembre. Le recul a concerné en premier lieu les produits de participation et de levier, a indiqué vendredi l'Association suisse des produits structurés ASPSP/SVSP.

En novembre, le plus gros chiffre d'affaires a été réalisé avec les produits de levier, à 1,84 milliard. Ceux-ci ont toutefois également enregistré la baisse la plus importante. En octobre, ils avaient généré un chiffre d'affaires de 2,33 milliards. Le chiffre d'affaires des produits de participation est passé à 0,68 milliard de 0,91 milliard et celui des produits de protection du capital à 0,16 milliard de 0,17 milliard. Le chiffre d'affaires des produits d'optimisation des rendements a marqué une légère hausse à 0,40 milliard après 0,39 milliard. La catégorie Divers a affiché un chiffre d'affaires inchangé à 0,01 milliard.

Le nombre de nouveaux produits a atteint 3866 en novembre contre 3848 en octobre. Le nombre de

produits cotés a augmenté de près de 5% à 39.980 sur un mois. Parmi les divers produits, 29.004 étaient des produits de levier, 2732 des produits de participation, 7064 des produits d'optimisation des rendements et 1166 des produits de protection du capital.

UBS et la banque Vontobel ont été les plus gros émetteurs, avec chacun 24,9%, suivis par ZKB (22,2%), la Bank Bär (8,0%) et la Deutsche Bank (5,4%). La catégorie «autres» représente 14,6%.

Selon les données les plus récentes, à savoir fin septembre, 4,80% (août 4,90%) de la fortune totale des dépôts de clients dans les banques étaient des produits structurés. La valeur totale de ces produits était de 191,9 milliards. La part des dépôts était nettement plus élevée en 2008 avec une moyenne annuelle de 6,5%. Au niveau de la valeur totale, le plus haut niveau remonte à 2007 avec 337,2 mrd CHF (moyenne annuelle).■

## L'avertissement de la Finma

Les investisseurs en produits structurés ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour orienter leurs placements financiers. Les documents de vente sont peu compréhensibles, détaillés outre mesure et trop techniques, observe la Finma, qui prône une amélioration des règles en la matière. L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), qui a scruté les prospectus «d'un nombre représentatif d'opérateurs», n'a pas relevé d'infractions punissables. Cependant, la réglementation en vigueur ne protège pas suffisamment les acheteurs, a-t-elle indiqué au terme de son examen. Les normes d'autorégulation établies par les associations professionnelles se révèlent insuffisantes également, constate la Finma. Les établissements qui

proposent ces produits doivent être soumis à des règles de conduite et jouer l'entière transparence, rappelle le gendarme financier. Pour l'heure, la documentation «porte trop peu de scénarios et de graphiques explicatifs». Et comble pour la présentation de ces produits, ils ne sont pas «structurés» de façon uniforme, rendant délicate toute comparaison. De plus, ils sont souvent rédigés uniquement en anglais, note la Finma. La loi exige pourtant que les documents d'information soient compréhensibles pour l'investisseur moyen. Ils doivent, de surcroît, exposer les perspectives de profits et pertes et énoncer explicitement que ces produits ne sont pas soumis à l'approbation de la Finma et ne constituent pas un placement collectif. – (ats)